



## Fausse declaration sur l'honneur

Par **la grande plume**, le **20/02/2011** à **22:27**

Bonjour,

une connaissance au code nous a demandé lors de notre cours de code de lui faire une déclaration sur l'honneur pour son divorce avec une amie que lors de notre attente devant le bureau nous avons bien vue son mari avec sa maîtresse. Elle nous a donné une date que nous avons recopié il s'avère que celle-ci était fautive puisque ce monsieur a déposé plainte avec justificatifs de son billet d'avion il était en vacances, nous avons fait erreur sur la date, déjà convoquée une fois au commissariat seule nous sommes convoqués ensemble que risquons-nous ?

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **23:37**

Vous risquez une condamnation pour faux (peine de prison avec sursis, amende et dommages et intérêts pour votre victime)